

## Newsletter stage 1 et/ou 2 du semestre 6 Année universitaire 2023-2024 Formation clinique des étudiants en soins infirmiers

Depuis 2021, les étudiants en soins infirmiers d'Angers, Cholet, Le Mans CH et Saumur ont intégré un parcours de formation « licence mention Sciences pour la Santé-Parcours Sciences Infirmières », dans le cadre d'un projet expérimental de 5 ans, supervisé conjointement par les ministères de l'Enseignement Supérieur de la Recherche, et de l'innovation, des Solidarités et de la Santé.

Le diplôme de licence créé au sein de la faculté de santé de l'Université d'Angers sera adossé au diplôme d'état d'infirmier.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la licence, les évolutions de la formation clinique des étudiants ont été réfléchies et formalisées par une commission pluri professionnelle.

Afin de vous aider dans la compréhension des modalités d'apprentissage, des dossiers sont à votre disposition sur les sites internet des IFSI :

- Un guide pour la mise en œuvre de la formation clinique des étudiants,
- Le projet de formation.

### *Les objectifs du stage :*

Les 10 compétences sont généralement acquises mais le contrôle du maintien de leur appropriation doit être organisé au décours des prises en charge proposées. En cas de non-acquisition de certaines compétences, des objectifs spécifiques seront fixés à l'étudiant par l'enseignant formateur en charge de son suivi pédagogique.

Le nombre d'usagers pris en charge en fin de stage est de 10 à 15 patients sauf dans les unités de type soins critiques (réanimation, néonatalogie...) où le nombre reste à 3 voire 4 selon le niveau de complexité des prises en charge.

### *Les situations professionnelles confiées à l'étudiant :*

Elles sont choisies dans un parcours de stage visant des paliers de progression à plusieurs niveaux :

- Agir en autonomie,
- S'initier aux prises en charge complexes :
  - La complexité des cas (sévérité des pathologies, instabilité de l'état de santé, hospitalisations répétées, complexité psycho-sociale, pratiques de santé inadaptées...),
  - La complexité des organisations (éléments liés au service, à l'organisation, à la planification, et à la gestion des risques...),
  - La complexité des soins (acteurs du système de prise en charge et réalisant des prestations d'aide et de soins-Intensité des soins-Charge de travail).
  - La complexité des situations relationnelles (fin de vie, annonce diagnostic, agressivité violence verbale ...)
- Gérer les activités afférentes aux soins (commandes pharmacie, gestion des stock, transports sanitaires)

### **Des unités d'enseignement (UE) de consolidation :**

Pour le semestre 6, des unités d'enseignements d'approfondissement (UE de consolidation) ont été créées en 3<sup>ème</sup> année, permettant de colorer le parcours individuel de chaque étudiant. Les étudiants ont choisi 2 UE de consolidation (1 mineure et 1 majeure) parmi les domaines définis en lien avec les besoins de santé du territoire Pays de la Loire :

- Grand Age - Autonomie
- Santé mentale
- Maladies chroniques
- Situations complexes
- Soins critiques
- Pédiatrie

Le stage du semestre 6 de 15 semaines,) est effectué en lien avec le domaine de consolidation de l'unité d'enseignement de consolidation majeure. Le Mémoire en Soins Infirmiers (MSI) est effectué en lien avec le domaine de consolidation de l'unité d'enseignement de consolidation mineure ou majeure.

40h00 d'accompagnement pédagogique sont prévues sur les 15 semaines de stage. Ces 40h00 doivent prioritairement permettre à l'étudiant de prendre du recul au regard de sa pratique professionnelle, de s'affirmer en tant que futur professionnel (posture, capacité à se positionner).

**Vous trouverez ci-joint un document qui précise les modalités et l'organisation de ces 40h00 ainsi que la plaquette pédagogique de l'UE de consolidation .....(publipostage)**

Les ressources à mettre à la disposition des étudiants sont :

- Une programmation sur le stage d'espace-temps pour :
  - o Analyser des situations professionnelles en lien avec l'UE majeure,
  - o Porter un regard critique sur sa pratique professionnelle,
  - o Mener des travaux en lien avec son sujet de mémoire...
- Les personnes ressources doivent être :
  - o Le tuteur et maître de stage,
  - o Des professionnels experts (IPA, DU, formations spécifiques, spécialités ...)
  - o Les enseignants formateurs référent de l'UE de consolidation majeure,
  - o L'enseignant formateur en charge du suivi pédagogique de l'étudiant.